

Valorisation et promotion des essences forestières camerounaises peu ou non utilisées

ABDOU Rahamanou*1, HABIBOU Mahamat1, VASSEUR Frédéric2, GUIBAL Daniel3, GERARD Jean3

* Contact auteur : abdourahamanou@yahoo.fr

1 Direction de la Promotion et de la Transformation des produits forestiers - MINFOF

2 Direction de la Promotion et de la Transformation des produits forestiers - MINFOF / TEREA

3 U.R. BioWooEB, CIRAD



Le Cameroun dispose du 2^{ème} massif forestier d'Afrique (environ 22 millions d'hectares).

Le potentiel forestier camerounais est très diversifié, avec plus de 600 espèces disponibles dont 300 commercialisables sous forme de bois d'œuvre. Environ 60 espèces sont exploitées dont une quinzaine de façon intensive.

Les essences les plus utilisées sur le marché intérieur du bois camerounais sont les suivantes : Sapelli, Iroko, Bubinga, Bibolo, Ayous, Bilinga, Bété, Movingui, Padouk, Doussié rouge, Makoré, Fraké, Pachyloba, Sipo, Wengé, Ebène, Tali, Azobé, Dabéma. Parmi ces essences, cinq représentent 70 % des exportations : Ayous, Movingui, Iroko, Sapelli, Bilinga.

Les 5 groupes d'essences au Cameroun

1. Essences dont l'exportation est interdite sous forme de grume :

- essences dont le marché des produits transformés est relativement important et constant et/ou qui sont protégées par une convention internationale ratifiée par le Cameroun ou inscrites dans la liste rouge de l'UICN.



2. Essences sous quotas :

- essences dont l'exportation sous forme de grume peut être autorisée sur la base d'un quota préalablement défini ; elles doivent respecter au moins un des trois critères suivants : (1) le marché des produits transformés est relativement important mais trop fluctuant ; (2) le potentiel est important et constitue une opportunité de stabilisation ou éventuellement d'augmentation des recettes de l'Etat selon la conjoncture économique, tout en contribuant au maintien de l'équilibre écologique de la forêt ; (3) elles ne sont pas protégées par une convention internationale ratifiée par le Cameroun, ni inscrite dans la liste rouge de l'UICN.

3. Essences de promotion de 1^{ère} catégorie :

- essences dont l'exportation sous forme de grume est autorisée ; elles doivent respecter au moins un des deux critères suivants : (1) le marché des produits transformés est incertain, voire inexistant ; (2) leur potentiel est important et constitue une opportunité de stabilisation et éventuellement d'augmentation des recettes de l'état tout en contribuant au maintien de l'équilibre écologique de la forêt.



4. Essences de promotion de 2^{ème} catégorie :

- essences qui ont déjà fait l'objet d'une commercialisation locale ou internationale, ou dont les caractéristiques technologiques sont connues.

5. Les autres essences sont :

- toutes les essences qui ne sont pas classées dans les rubriques précédentes. Elles feront l'objet de recherches en vue de leur valorisation.

Objectifs

Identifier et étudier les essences promotionnelles de substitution aux essences courantes sur le marché intérieur camerounais

Tab. 1 : Exemples de similarités d'essences.

Essences-phares	Ayous	Movingui	Iroko	Bubinga	Azobé	Wengé	Makoré
Essences promotionnelles de substitution	Ako, Essessang	Olon	Difou	Etimoé, Ekop beli	Okan	Lati	Mukulungu

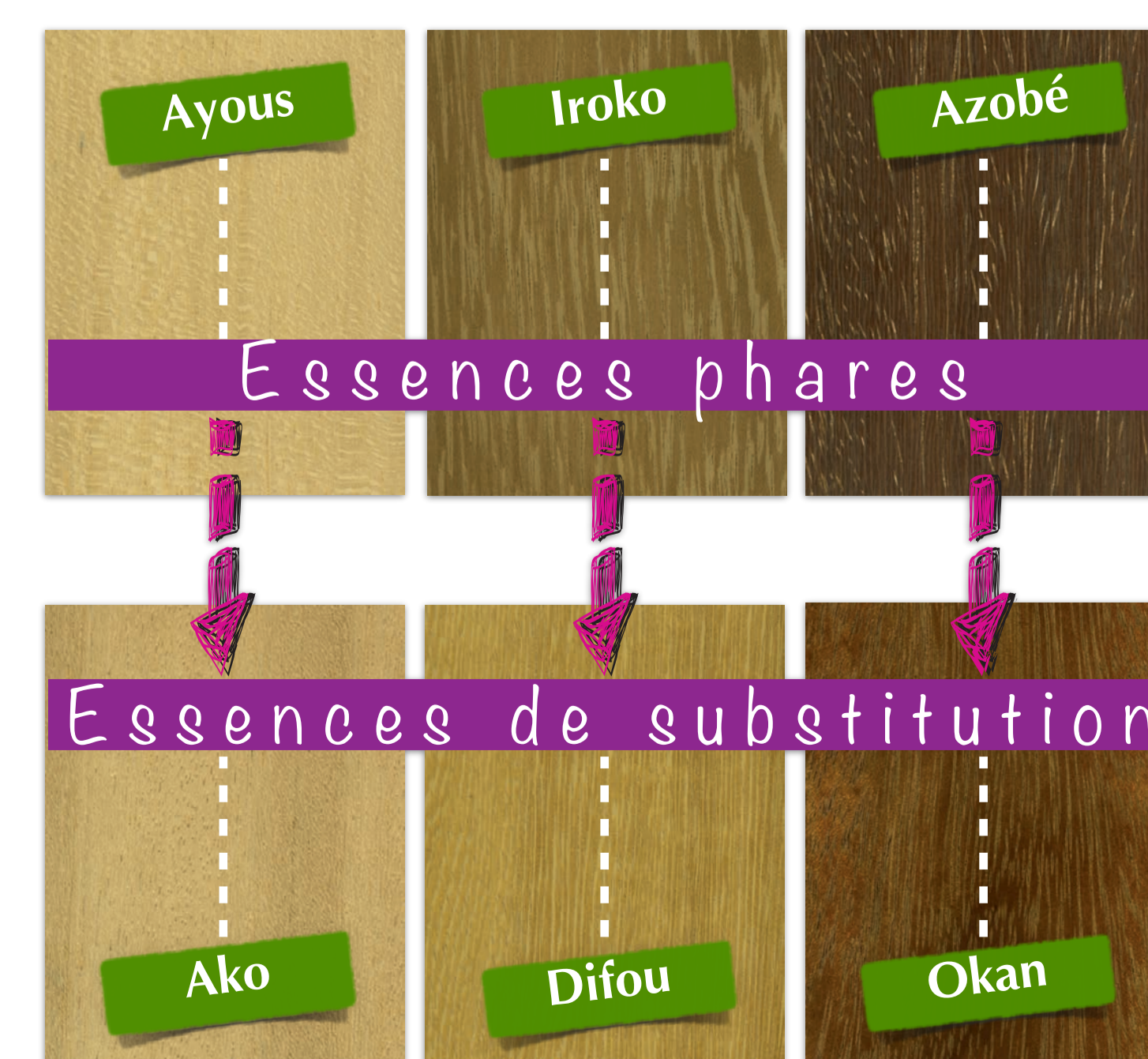
Résultats

L'étude a permis :

1. de constituer des groupements d'essences selon plusieurs critères :

- Zones d'utilisation regroupées en 5 régions : Centre, Sud et Est ; Littoral ; Sud-ouest ; Ouest et Adamaoua ; Nord - extrême nord ;
- Marchés et utilisations potentielles ;
- Classes d'emploi ;
- Durabilité naturelle des bois ;
- Identification des espèces.

2. de classer les essences de promotion par similarité de leurs caractéristiques physico-mécaniques et technologiques par rapport aux essences les plus utilisées sur le marché local et international.



Références

Ministère des Forêts et de la Faune (2014). Annuaire Statistique du Ministère des Forêts et de la Faune 2014, Cameroun, 131 p.
 Paradis S., Guibal D., Gérard J., et al. (2015). Tropix 7.5.1 - Caractéristiques technologiques de 245 essences tropicales et tempérées. Logiciel de gestion de données, version française et anglaise, CIRAD.
 Njankouo J.A. (2015). Rapport d'étude sur les essences promotionnelles/équivalentes à celles existantes sur le MIB. Projet d'Assistance Technique à la Direction de la Promotion et de la Transformation des Produits Forestiers, Yaoundé, Cameroun.
 Wagenführ R. (2006). Holzatlas. Edition Hanser, Carl GmbH, 816 p.

